

Intégration des lasers diodes dans la pratique quotidienne

Avec Dr André Chartrand, expert en thérapie au laser



Cours impliquant des ateliers « Hands-on »

Objectifs éducationnels



Au fil des années, les lasers ont connu une évolution remarquable. De plus en plus de recherches ont prouvé hors de tout doute la très grande utilité de ces appareils, suscitant l'intérêt de nombreux dentistes et hygiénistes. Trouver un laser diode qui correspond à la pratique de quelqu'un demande une éducation et une formation mettant l'accent sur la myriade d'applications cliniques en dentisterie.

Ce cours portera sur les bases de la science régissant l'utilisation des lasers, les protocoles de sécurité d'utilisation et les différents protocoles cliniques réels. Le tout agrémenté par la présentation de plusieurs cas cliniques.

Contenu



- La science de la dentisterie au laser
- Types de lasers en dentisterie aujourd'hui
- Applications du laser des tissus mous dans la pratique quotidienne
- Apprendre une approche simplifiée pour obtenir de meilleurs résultats
- Choisir la bonne longueur d'onde pour obtenir les meilleurs résultats possibles
- L'avenir de la dentisterie au laser
- Ateliers pratiques sur mandibules de porcs (tissus mous et tissus durs)

À qui s'adresse cette formation ?



Cette formation s'adresse principalement aux dentistes et aux hygiénistes voulant parfaire leurs connaissances dans l'utilisation de la Diode en dentisterie.

Date



21 février 2020 (déplacé au samedi 22 février 2020)

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférencier



André Chartrand

DMD

Dr André Chartrand est diplômé de la Faculté de Médecine Dentaire de l'Université de Montréal depuis 1984. Il exerce en pratique privée à Longueuil depuis ce jour. Dr Chartrand maintient une pratique en dentisterie cosmétique et restauratrice tout en ayant comme point d'intérêt l'incorporation de la technologie laser en dentisterie. Dr Chartrand a fait l'acquisition de ses premiers lasers thérapeutiques en 1989 et possède maintenant plusieurs lasers de différente longueur d'onde. Maître conférencier à la Faculté de Médecine Dentaire de l'Université de Montréal où il enseigne la technologie laser en dentisterie aux étudiants non diplômés, il enseigne également cette technologie aux dentistes dans le cadre de programmes de Formation Dentaire Continue. Il a su au fil des ans intégrer cette technologie de pointe dans sa pratique journalière, tant en dentisterie opératoire qu'en chirurgie. Il a publié plusieurs articles dans des journaux dentaires nationaux et internationaux. Reconnu comme étant un maître d'œuvre dans diverses thérapies au laser, il est également invité à participer comme conférencier à de nombreux congrès internationaux.

Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Heures de formation continue (FC)



Dentiste : 9 Unités FC (théorie : 5 heures – pratique : 2 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 5 heures – pratique : 2 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours (dîner libre)

Coûts*



Dentiste : 795 \$

Membre du personnel : 395 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

